



Contrat de location : erreur entre bailleur et preneur

Par **champi07**, le **13/03/2010** à **10:48**

Bonjour,

Je viens de me rendre compte que le bailleur ainsi que le preneur sont inversé sur le contrat de location.

Je suis locataire d'un appartement mais sur le contrat je suis le bailleur. Cela peut-il rendre le contrat caduc ?

Bàv